

Octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PLAISIR DE LA CHASSE SANS LE STRESS AUDITIF



LA SAISON DE LA CHASSE A DEMARRE !

Entendre le bruissement du vent dans les feuillages, le bruit des animaux qui furètent, le fusil à l'épaule et marcher avec les chiens...un plaisir qui peut pour nombre d'entre vous disparaître subitement.

En effet, les détonations successives provoquent une usure rapide des cellules de l'oreille. N'avez-vous jamais eu de sifflement, bourdonnement ou un effet cotonneux après une détonation ?

Vos oreilles n'ont pas de clapets pour se protéger naturellement des impacts du Bruit. Elles restent ouvertes, à la merci des dangers sonores. Et comme l'indique le Dr Pascal Foeillet, médecin ORL praticien et secrétaire général de l'Association JNA, « aucune douleur n'indique le traumatisme sur le moment et le système auditif s'use prématurément à force de subir des pressions acoustiques excessives ».



Selon Monsieur Patrick Féliot, dirigeant du laboratoire de protections auditives sur mesure Surdifuse, le tir peut atteindre une intensité sonore de 140 jusqu'à 160 dB en fonction de la longueur du canon.

La particularité de la détonation est de créer une pression se caractérisant par une intensité sonore extrême sur une très courte durée. Cet impact peut détruire les cellules de l'oreille à jamais.

Rappelons que le seuil de danger pour l'oreille s'atteint au-delà de 85 dB.

160 dB est d'un niveau supérieur à l'intensité sonore générée par un avion au décollage.

L'on pourrait penser que l'oreille la plus soumise à la pression est celle du côté du port de la crosse, mais en fait c'est celle qui est la plus proche de la sortie du canon. (soit l'oreille gauche pour un chasseur qui épaulé à droite)

(Echelle des décibels disponible sur <http://www.journee-audition.org/pdf/affiche-echelle.pdf>)



Pour éviter de perdre en capacité auditive de saison en saison ou de perdre à jamais le bon fonctionnement de ses oreilles, des protections auditives existent. Certaines d'entre elles ont pour vertu d'amplifier les bruits faibles et de réduire les bruits forts. Ainsi, il est possible d'entendre son camarade de chasse sans se détruire l'oreille. Autre avantage le stress sur l'organisme est lui aussi atténué ne laissant place qu'au plaisir.

Depuis 17 ans, l'association JNA (www.journee-audition.org) organise les campagnes d'information à travers la « Journée Nationale de l'Audition » et développe des programmes de prévention à destination du public.

Prochaine édition : Jeudi 13 mars 2014 sur la thématique « Les acouphènes et l'hyperacousie : quelles solutions ? ». Cette 17^e campagne nationale sera l'occasion de réaliser un focus sur ces troubles de l'audition « invisibles » qui pourraient s'avérer le mal du siècle.

Contact presse :

Sébastien Leroy

Association JNA

Tél. 06 33 62 68 18

Sebastien.leroy@journee-audition.org

www.journee-audition.org